

**REUNION CONSEIL D'ADMINISTRATION  
MERCREDI 2 AVRIL 2025  
A 14h30**

**PROCES-VERBAL  
DE CONSTAT D'ABSENCE DE QUORUM**

L'an deux mil vingt-cinq, le 2 du mois d'avril,

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de BARBATRE, dûment convoqué, conformément à l'article R 123-16 du Code de l'Action Sociale et des Familles, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Louis GIBIER.

Nombre d'administrateurs en exercice : 17

Nombre d'administrateurs présents : 7

Date de la convocation : le 26 mars 2025

Présents : M. Louis GIBIER, Président, Vice-Présidente, Mme Sylvie GUEGUEN, M. Jean-Maurice FOUASSON, Mme Christianne COGNEE, Mme Christiane FOURAGE, Mme Lucienne CHARON, Mme Juliette SEGUIN

Absents ayant donné un pouvoir : M. Fabrice ROUSSEAU (pouvoir donné à Mme Sylvie GUEGUEN), M. Guy ATLE (pouvoir donné à M. Louis GIBIER), Mme Colette GROIZARD (pouvoir donné à M. Jean-Maurice FOUASSON), Danielle COMBE (pouvoir donné à Mme Juliette SEGUIN), Mme Marie-Henriette ELIE (pouvoir donné à Mme Christianne COGNEE)

Absents excusés : Mme Catherine COESLIER, Mme Martine POMARE

Absents : Mme Catherine COESLIER, Mme Myriam PRAUD, Mme Mireille DENIS, Mme Martine POMARE, M. Patrice RAIMOND

Désigné secrétaire de séance : Mme Sylvie GUEGUEN

Le Président ouvre la séance. Après avoir fait un état des présences, il constate l'absence de quorum requis pour la tenue du Conseil d'Administration. Seuls 7 membres sont présents sur les 17 en exercice. Par conséquent, la réunion ne peut valablement se tenir et aucune décision ne peut être prise.

**Convocation d'une nouvelle réunion**

Conformément à l'article R123-17 du Code de l'Action Sociale et des Familles, une nouvelle convocation sera adressée aux membres du CCAS pour un Conseil d'Administration qui pourra se tenir sans condition de quorum le lundi 14 avril 2025 à 15h en mairie.

La séance est levée à 14h50.

Le Président du CCAS,  
Louis GIBIER



La secrétaire de séance,  
Sylvie GUEGUEN

